



FEDERATION FRANCAISE DE TIR

Ligue Régionale de Tir de Provence

Comité Départemental de Tir Sportif de Vaucluse

Chez M. Gilles BOURDOT
880 route d'Ansouis
84530 VILLELAURE
04.90.09.80.62
gilles.bourdot@orange.fr

E-Mail : cdtsv@cdtsv.com

Site internet <http://www.cdtsv.com>

Avignon le 20 décembre 2020.

Monsieur le Président du Comité Départemental
de Tir Sportif de Vaucluse

à

Messieurs les Présidents
Des associations de Tir Sportif de Vaucluse

Messieurs
Les membres du CDTSV

N/réf. : ADM/CDTSV/GB/GM/01

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire Elective du CDTSV.

Monsieur,

Vous êtes convoqués à l'assemblée générale annuelle ordinaire électorale du Comité départemental de Tir Sportif de Vaucluse :

Samedi 23 janvier 2021 à 14h00

Club de tir de l'isle sur la sorgue (ATLAS)
870 route des courses, en face de l'hippodrome
84800 ISLE SUR LA SORGUE

Ordre du jour AGAOE

- Rapport moral.
- Rapport financier (le bilan sera disponible sur <http://www.cdtsv.com>)
- Montant cotisation annuelle
- Rapport sportif et SEC.

- Compte – rendu d'activités par les différentes commissions.
- Questions diverses.
- Election du comité directeur du CDTSV puis du Président.

Conformément aux statuts et au règlement du Comité Départemental, en conformité avec les statuts de la Fédération Française de Tir, **seuls les Présidents des associations à jour de la cotisation annuelle due au comité, ou leurs représentants munis d'une procuration sont admis à participer aux votes.** Les candidat(es) à l'élection sont prié(e)s de se faire connaître auprès du Président du comité dans un délai de dix (10) jours, précédant la date de l'assemblée générale, par courrier postale envoyé à l'adresse du CDTSV, le cachet de la poste faisant foi. La lettre est adressée sous couvert du président de l'association dont dépend le demandeur qui doit être licencié et à jour de sa cotisation ; elle comporte : le Prénom, le nom, la date et lieu de naissance, le numéro de licence, ainsi que les coordonnées de l'intéressé. **Pour le bon fonctionnement du comité et des associations, il serait souhaitable que chaque club puisse être représenté par au moins un membre.** Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les plus sportifs, dévoués et cordiaux;



FEDERATION FRANCAISE DE TIR

Ligue Régionale de Tir de Provence

Comité Départemental de Tir Sportif de Vaucluse

Chez M. Gilles BOURDOT
880 route d'Ansois
84530 VILLELAURE
04.90.09.80.62
gilles.bourdot@orange.fr

E-Mail : cdtsv@cdtsv.com

Site internet <http://www.cdtsv.com>

PROCURATION ACADE 2020

Je soussigné.....

Président de l'association.....

Donne pouvoir à Madame ou Monsieur :

.....

Pour me représenter et participer à tous votes lors de l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire Elective du C.D.T.S.V. qui se déroulera le samedi 23 janvier 2021 à 14h00 club de tir de l'isle sur la sorgue, 870 route des courses, en face de l'hippodrome 84800 ISLE SUR LA SORGUE,
(Veuillez faire précéder votre signature de : Bon pour pouvoir, écrit de votre main).

Date :

Signature

Cachet du club



FEDERATION FRANCAISE DE TIR

Ligue Régionale de Tir de Provence

Comité Départemental de Tir Sportif de Vaucluse

Chez M. Gilles BOURDOT
880 route d'Ansois
84530 VILLELAURE
04.90.09.80.62
gilles.bourdot@orange.fr

E-Mail : cdtsv@cdtsv.com

Site internet <http://www.cdtsv.com>

COTISATION CLUB 2020 / 2021

Messieurs les présidents sont invités à régler la cotisation pour la saison 2020 – 2021.

Son montant est de **0,80€** par licencié (es)

La cotisation 2021/2022 sera à déterminer lors de l'assemblée générale.

La date limite de paiement est fixée au 13 janvier 2021.

Le chèque doit être libellé à l'ordre du CDTSV et, adressé à :

Monsieur Jean – Louis ROBERT
Trésorier du CDTSV
Les regrets
84530 VILLELAURE

janlourobert@wanadoo.fr

Le Président
Gilles BOURDOT